



# OFFRE DE BIENVENUE

**SOUS CONDITIONS<sup>1</sup>**

Offre valable du 01/11/2022 au 31/01/2023

**300€ offerts**  
**SOUS CONDITIONS<sup>1</sup>**

Offre valable uniquement pour une 1<sup>ère</sup> adhésion en mandat d'arbitrage au contrat d'assurance-vie Croissance Avenir<sup>2</sup> ou de capitalisation Croissance Avenir Capitalisation<sup>2</sup> avec un versement initial net de 8 000€ minimum investi à 30% minimum en unités de compte, qui présentent un risque de perte en capital.

L'accès au mode de gestion donnant droit à prime est subordonné à la volonté ou non du souscripteur de déléguer les actes d'arbitrages. L'accès à l'investissement donnant droit à la prime est subordonné au niveau de risque que l'adhérent est en mesure de supporter.

Valable pour une première adhésion, en mandat d'arbitrage, au contrat d'assurance-vie Croissance Avenir<sup>2</sup> ou de capitalisation Croissance Avenir Capitalisation<sup>2</sup>.

Je soussigné(e) ..... souhaite bénéficier des 300€ offerts sous conditions<sup>1</sup> pour une première adhésion en mandat d'arbitrage au contrat d'assurance-vie Croissance Avenir<sup>2</sup> ou de capitalisation Croissance Avenir Capitalisation<sup>2</sup>, avec un versement initial net de 8 000€ minimum investi à 30% minimum en unités de compte, qui présentent un risque de perte en capital.

J'ai bien noté que ces 300€ seront versés sur mon compte courant.

L'accès au mode de gestion donnant droit à prime est subordonné à la volonté ou non du souscripteur de déléguer les actes d'arbitrages. L'accès à l'investissement donnant droit à la prime est subordonné au niveau de risque que l'adhérent est en mesure de supporter.

Fait à ....., Le .....

Signature

<sup>1</sup> 300 euros offerts. Offre valable uniquement pour une première adhésion en mandat d'arbitrage, avec un versement initial net de 8 000 € minimum investi à 30% minimum en unités de compte, qui présentent un risque de perte en capital. Versement fait par une personne physique, sur un contrat Croissance Avenir<sup>2</sup> ou Croissance Avenir Capitalisation<sup>2</sup>, reçu entre le 1<sup>er</sup> novembre 2022 et le 31 janvier 2023 (date de réception de la demande d'adhésion complète faisant foi) accompagné du coupon de l'offre, sous réserve d'acceptation par Epargnissimo. Epargnissimo versera la prime sur le compte courant du client dans les trois mois suivant la validation du dossier d'adhésion.

L'accès à l'investissement donnant droit à la prime est subordonné au niveau de risque que l'adhérent est en mesure de supporter.

L'accès au mode de gestion donnant droit à prime est subordonné à la volonté ou non du souscripteur de déléguer les actes d'arbitrages.

Les unités de compte ne garantissent pas le capital versé et sont soumises aux fluctuations des marchés financiers à la hausse comme à la baisse, les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

<sup>2</sup> Croissance Avenir et Croissance Avenir Capitalisation sont respectivement un contrat d'assurance-vie et un contrat de capitalisation de groupe de type multisupport. Ces contrats sont commercialisés par Epargnissimo et gérés par Suravenir - Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 1 235 000 000 €. Société mixte régie par le Code des assurances - 232 rue Général Paulet, BP 103, 29802 Brest cedex 9. Siren 330 033 127 RCS Brest. Suravenir et Epargnissimo sont soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09).

Le document d'information clés du contrat d'assurance-vie Croissance Avenir et du contrat de capitalisation Croissance Avenir Capitalisation contient les informations essentielles de ces contrats. Vous pouvez vous procurer ce document auprès de Suravenir ou en vous rendant sur notre site [www.epargnissimo.fr](http://www.epargnissimo.fr).

EPARGNISSIMO, société par actions simplifiée, RCS TOULOUSE SIREN : 509 041 489. Siège Social : 9 rue Alsace Lorraine, 31000 Toulouse. EPARGNISSIMO est enregistré à l'ORIAS sous le numéro : 09 049 292 - Courtier d'assurance ou de réassurance (COA) - Mandataire d'intermédiaires en opérations de banque et services de paiement (MIOBSP). [www.epargnissimo.fr](http://www.epargnissimo.fr)